



Simon Betschmann 1^{er} janvier 2021

Calcul des années d'activité pour les vétérans

Remarques et exemples de calcul des années d'activité

Selon le règlement des vétérans, le nombre d'années d'activité pour l'octroi du statut de vétéran aux musiciennes et musiciens de l'Association suisse des musiques actif(ves) de longue date est calculé comme suit:

- Seules sont déterminantes les années inscrites dans le livret de sociétaire (les jours et les mois ne sont pas pris en compte)
- Chaque année entamée compte
- Le calcul est effectué à partir du jour de référence du 31 décembre
- L'année d'activité ne compte qu'à partir du 1^{er} janvier de l'année suivante (le calcul dans hitobito a donc lieu dans la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier de chaque année)
- Les distinctions honorifiques peuvent être décernées au plus tôt dans l'année une fois les 35/60/70 ans atteints au 31 décembre (c'est-à-dire dans l'année où hitobito indique 35/60/70 ans)

Exemples (au 1^{er} janvier 2021)

Activités en société sans interruption

Entrée dans la société 1978 → 43 ans d'activité (distinction CISM à partir de 2038)

Activité en société avec interruptions (années subséquentes)

Entrée dans la société 1978

Retrait de la société 2011

Entrée dans la société 2012 → 43 ans d'activité (distinction CISM à partir de 2038)

Activité en société avec interruptions (années non subséquentes)

Entrée dans la société 1978

Retrait de la société 1990

Entrée dans la société 1999

Retrait de la société 2010

Entrée dans la société 2012 → 34 ans d'activité (distinction vétéran féd. à partir de 2022)

hitobito

Dans hitobito, les années d'activité peuvent être consultées dans la vue personnelle (menu «Informations»), sous la rubrique «Indications supplémentaires».